



Faites reconnaître
vos compétences

Eligible
CPF

CQP Installateur-mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques

Le CQP (Certificat de qualification professionnelle) est une certification professionnelle créée, délivrée par les professionnels. Il reconnaît et certifie les compétences des salariés par les professionnels des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

L'installateur mainteneur en systèmes solaires et thermiques et photovoltaïques réalise à partir des instructions précises de son chef d'équipe les travaux courants de sa spécialité. Il organise, installe et entretient les systèmes solaires thermiques et photovoltaïques.

Il exerce son métier dans un environnement continuellement renouvelé sur des chantiers neufs ou sous circulation, en site restreint sous balisage et en coactivité, et doit intégrer des contraintes de sécurité importantes.



Quelles compétences ?

- Organiser son intervention d'installation ou de maintenance en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques en toute sécurité.
- Installer et entretenir les systèmes solaires thermiques et photovoltaïques en toute sécurité.

Comment valider le CQP ?

- La formation continue (formation courte ou en alternance).
- La VAE : validation des acquis de l'expérience.

Comment accéder au CQP ? *

- Avoir suivi la formation avec nos organismes de formation habilités ;
- Avoir les compétences de base dans le domaine de la plomberie et/ou du chauffage et/ou de la couverture et/ou de l'électricité.

*(hors vae)

Quel niveau ?

- Niveau IV Position 1 dans la convention collective Nationale des Ouvriers du Bâtiment.
- Niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles inscrit à France Compétences sous le N° RNCP37644.

Pour aller plus loin



Vous souhaitez en savoir davantage ?
RDV sur le site de la FFB